

P R O D U C T I O N C I N E M A

Direction de l'Audio-visuel
Commission de Sélection des Films

BILAN DES TRAVAUX DE L'ANNEE 1987
REFLEXIONS GENERALES SUR LA SITUATION DES AIDES

BILAN DE LA COMMISSION DE SELECTION DES FILMS
AU FESTIVAL DE BRUXELLES

I. La Commission de Sélection des Films.

Mise en place en avril 1987, par le Ministre-Président MONFILS, la Commission dans sa composition actuelles est constituée de 15 membres :

PRESIDENT

Madame Marion HANSEL

VICE-PRESIDENT

Monsieur Robert REUCHAMPS

MEMBRES

Madame Jacqueline AUBENAS
Monsieur Dimitri BALACHOFF
Madame Jacqueline BIR
Monsieur Claude BLUMENTAL
Monsieur Luc DARDENNE
Monsieur Jean-Pierre DASSONVILLE
Madame Bibiane GODEFROID
Monsieur Victor GURNICKY
Monsieur Henry INGBERG
Monsieur Jean-Luc OUTERS
Madame Jacqueline PIERREUX
Monsieur Jo RENSONNET
Monsieur Philippe WILMES

ADMINISTRATION :

Secrétariat de la Commission :

Madame Christiane DANO
Monsieur Serge MEURANT

Secrétariat du Groupe Technique :

Monsieur Roland PERAULT.

II. Travaux de la Commission

Au cours de l'année 1987, 91 dossiers ont été examinés par la Commission et 33 parmi eux ont fait l'objet d'une aide.

Ces aides se répartissent comme suit :

- dix aides à la production d'un long métrage; - cinq aides à l'écriture d'un long métrage; - sept aides à la production d'un court métrage - une aide à la constitution d'un dossier de production d'un pilote de série.

Le reste étant repris diversément dans des gonflages, une rénovation de films, une aide financière à une société, une aide au producteur, etc...

Ceci donne globalement la proportion des dossiers accueillis favorablement. Il est à souligner toutefois qu'une promesse d'aide ne se traduit pas automatiquement en une aide concrète et immédiate. En effet, un certain nombre d'obligations de production accompagnent les promesses.

Le contrôle de ces données et le suivi des dossiers est assuré par l'Administration de l'audiovisuel jusqu'à l'achèvement du film.

Enfin, il faut rappeler que la Commission est ouverte aux projets destinés à tous les supports de diffusion (salles, télévisions et vidéo).

Courts métrages

Les courts métrages de fiction constituent toujours un passage important, premier jalon de l'accès à la profession pour les jeunes réalisateurs qui ambitionnent d'accéder au long métrage. C'est pourquoi, en dépit de la réelle difficultés de diffusion de ces courts métrages, la Communauté française veille à préserver ce créneau.

Les sociétés de production les plus dynamiques en matière de courts métrages ont été, en 1987, l'Atelier des Jeunes Cinéastes, Iblis Films, Essel Films, Les Productions du Sablier.

Il faut relever également la reconnaissance exceptionnelle acquise en très peu de temps par un réalisateur de court métrage, Thierry Knauff, tant au plan international que national. Il a obtenu, en 1987, une promesse d'aide pour un projet sur "Anton Webern" qui sera produit par les Productions du Sablier.

Deux courts métrages d'animation ont été terminés en 1987 :

"Lavomie" de Willy Kempeneers dont la forte personnalité impose à chaque nouveau travail un climat bien particulier, un univers graphique et plastique d'une grande maîtrise, inquiétant et dense.

"L'architecte" de l'atelier Graphoui témoigne de la continuité dans une recherche de renouvellement des techniques d'animation manifestée par cet atelier.

"Pixeltree three" de F. Levia et "Poupée" de Gérard FRYDMAN (Scarfilms) représentent des premiers numéros de séries dont la production devrait ultérieurement se financer sur le marché à partir des chaînes de télévision.

Il faut remarquer la diversité des sujets abordés dans les courts métrages terminés ou aidés en 1987; le fait qu'il s'agisse d'une première oeuvre pour beaucoup ou d'un passage du documentaire à la fiction.

Un grand nombre des courts métrages terminés en 1987 ont été présentés au Festival de Média 10/10 qui s'est tenu récemment à Namur.

LONGS METRAGESAides à l'écriture

Elles sont allées aux projets de réalisateurs déjà reconnus (C. Ackerman, M. Handwerker, C. Mesnil) ou passant du court au long métrage (F. Sojcher), de la création littéraire au cinéma (B. Peeters). Dans le cas de Chicago, le projet de Chantal Ackerman il s'agissait de permettre à celle-ci de travailler en étroite collaboration avec des scénaristes américains, pour trouver de nouvelles ressources à sa création. "L'invention Crusoë" permettra à B. Peeters qui est à la fois romancier, critique et auteur de roman-photos et de bandes dessinées qui a été également le scénariste de Raoul Ruiz et a réalisé un CM de s'essayer à l'écriture d'un long métrage de fiction.

LONGS METRAGES TERMINES

- Big Bang	Picha (Comedia)
- Noce en Galilée	Michel Khleifi (Marysa Films)
- Noces barbares	Marion Hänsel (Man's Films)
- Crazy love	Dominique Deruddere (Multimedia)
- Gros Coeur	Pierre Joassin (Lamy Films- R.T.B.F.)
- Les roses de Matmata	José Pinheiro et J.P. Berckmans (ODEC)
- La vie est belle	Benoît Lamy (Lamy Films)
- Léonor Fini	Chris Vermorcken (Dulac Films)
- Issue de Secours	Thierry Michel (Les Films de la Passerelle)
- Carnaval	Ronny Coutteure (ODEC)

Parmi ces longs métrages terminés, trois films ont fait l'objet d'une reconnaissance nationale et internationale, au cours de festivals ou à travers les médias et la presse spécialisée. Leur exploitation en salle, en Belgique et à Paris, est également couronnée de succès ou prometteuse. Il s'agit de : La Vie est Belle de Benoît LAMY, Les Noces Barbares de Marion HÄNSEL et Noce en Galilée de Michel KHLEIFI.

La Vie est Belle est une coproduction entre la Belgique (Lamy Films et la R.T.B.F.), la France (Stephan Films) et le Zaïre (Sol'oeil Films). Cette comédie écrite par Mweze NGANGUA et Benoît LAMY et réalisée par ce dernier, doit une bonne part de son succès à la vivacité du groupe musical de Papa WEMBA. Le film a obtenu le prix de la meilleure musique au Festival international de Gand et au Festival de Sao-Paulo. Son exploitation à Bruxelles en est à sa semaine et le nombre de spectateurs atteint est de

Les Noces Barbares de Marion Hänsel, d'après le roman de Yann Queffelec (Prix Goncourt 1985) est un film coproduit avec la France et ayant fait l'objet d'une aide de la Communauté flamande de Belgique, en réciprocité. Sa carrière dans les festivals et en ce qui concerne l'exploitation en salle rencontre la volonté de la réalisatrice d'atteindre le public le plus large en ne renonçant pas à l'intelligence et à la rigueur dans le choix et le traitement du sujet, mais en cherchant par la simplicité du langage cinématographique, la conduite des comédiens à toucher le spectateur, à le convaincre et à l'émouvoir. Le film a obtenu le prix "Europe" au Festival international de Barcelone (juillet 87) et le prix "Cloarec" d'interprétation est allé à Thierry Frémont au Festival international du Film de la Francophonie à La Martinique, en novembre 87. Son exploitation à Paris (une douzaine de salles) et dans la Province française n'est pas terminée. Elle est couronnée de succès :

47.618 spectateurs en province et 52.770 après semaines d'exploitation à Paris.

Son exploitation à Bruxelles est également fort satisfaisante.

Ces chiffres de fréquentation et de recettes constituent un résultat global sans précédent pour le cinéma belge francophone. Cette constatation est d'autant plus importante que l'Europe et surtout la France connaissent actuellement une crise d'exploitation très importante.

Noce en Galilée de Michel Khleifi a fait l'objet d'une coproduction entre la Belgique (Marisa Films), la France : LPA (Paris) et la ZDF (RFA).

Le film développe une fiction extrêmement riche et poétique dans laquelle les grands ressorts de l'action - l'amour, la politique, la religion, la beauté des paysages, - sont servis par une sensibilité cinématographique remarquable. "Noce en Galilée" a reçu

le prix de la presse internationale au Festival de Cannes et le prix international du Film de San Sebastien en septembre 87. Son exploitation en salles a commencé à Paris (sur 5 salles) et à Bruxelles (1.500 spectateurs dans une salle, sur une semaine), avec un succès d'escime très important. A la 3ème semaines d'exploitation à Paris : 18.000 entrées. 454.112 FF. en recettes.

LONGS METRAGES EN COURS.

1. "L'oeuvre au noir" d'André DELVAUX, réunit en coproduction les participations financières de la Belgique (20 millions pour chacune des deux Communauté), et la France à 60 %.

Le tournage de cette adaptation ambitieuse du roman portant le même titre de Marguerite YOURCENAR, vient de s'achever dans les meilleures conditions. La presse y a fait écho abondamment. Le groupe U.G.C. assurera la diffusion du film.

2. "Bino Fabule" (Producteur : Ciné Groupe) Ce film canadien à destination des enfants est coproduit avec la Belgique (F3), à 20 %, et avec la France (Bayard Presse) à 20 % également. C'est un mélange de cinéma d'animation (poupées, effets, trucages et images de synthèse) et de prises de vue réelles (comédiens et marionnettes à l'échelle). Les animation et le montage seront effectués au Canada; les effets spéciaux, les marionnettes et le son sont réalisés en France, le tournage de fiction en vues réelles et les décors se font en Belgique, sous la direction de R. LOMBAERTS. En aidant ce projet, la Commission a surtout marqué son intérêt pour une coproduction internationale qui consolide la position du producteur belge (F3).
3. Le maître de musique de Gérard CORBIAUX est un film sur la musique et l'opéra construit autour et à la mesure de José VAN DAM, notre compatriote considéré aujourd'hui comme l'un des premiers baryton au monde. C'est une production de la R.T.B.F., aidée par la Communauté française dans le cadre de l'accord qui la lie à cette télévision, et prise en charge par un producteur privé (K2 ONE).

4. Section Halte de Gérard MORDILLAT. Il s'agit d'une coproduction avec la production française Véra BELMONT, selon une formule de réciprocité dans le cadre de la coproduction avec la même société française du film de Benoît LAMY : "La Vie est Belle". Il s'agit d'un film sur la guerre d'Algérie et sur les réactions des soldats du contingent au moment du putsch des Généraux. Le début du tournage, cet automne, au Portugal, a connu un certain nombre d'avatars qui ont amené le changement du réalisateur, anciennement J.M. ESTEVE, et du plan de production. Le tournage va reprendre en France prochainement sur ces nouvelles bases.

5. Il y a maldonne est un film policier français, réalisé par John BERRY et produit par JOMY FILMS et PARADISE FILMS, dans le cadre de notre convention particulière liant la Direction de l'Audiovisuel au C.N.C. français. Cet échange a permis de favoriser la diffusion des films "Noces Barbares" et "Noces en Galilée", en France, et, également de renforcer l'aide à la production du film de DELVAUX.

II. REFLEXIONS DE LA DIRECTION DE L'AUDIOVISUEL SUR L'EVOLUTION DES AIDES AU CINEMA DANS NOTRE COMMUNAUTE.

1. 1967 - 1987 : Vingt ans d'aide au cinéma belge francophone

Quelques idées rétroactives plutôt qu'un bilan

Des personnalités attachantes

Une génération cinématographique s'est écoulée depuis la mise en fonctionnement en Belgique francophone de l'aide sélective. Une demi douzaine de Commissions se sont succédées par parties durant ce bail avec à leur tête une suite de personnalités attachantes et conscientes de l'importance de leur charge, (Jean de BONGNIES, Pierre LAROCHE, André MIGNOLET, Jacques DUBOIS, Marion HANSEL) personnalités auxquelles il est peut-être opportun de rendre hommage aujourd'hui.

Aux côtés de ces Commissions au sein de l'Administration a oeuvré un homme dont nous regrettons aujourd'hui amèrement l'absence : Emile CANTILLON qui a ouvert la voie au cinéma belge francophone. C'est lui qui durant les dix premières années de l'aide fut le pionnier, le pilier de ce cinéma. Homme orchestre, il a joué quasi seul pendant cinq ans de tous les instruments nécessaires, assurant la vraie continuité de ce secteur. C'est seulement vers 1972 que des collaborateurs vinrent renforcer la cellule cinéma des premiers temps. Nous avons en quelque sorte perdu notre mémoire en perdant Emile CANTILLON mais de lui, nous nous souvenons.

LA CONTINUITÉ DANS LE CHANGEMENT

Au cours des ans ces Commissions ont par l'intermédiaire de l'administration rendu une quantité impressionnante d'avis à leurs Ministres de tutelle. Ces derniers, moins stables dans leur mandat que les Commission et les administrations, ont suivi dans la grande majorité des cas les avis rendus.

Cette attitude de nos mandataires politiques a permis que se développe une continuité dans le travail; continuité au-travers de laquelle certaines caractéristiques sont à souligner.

LA CELLULE TECHNIQUE

Quelques films ayant rencontré des difficultés économiques mettant en péril les salaires des techniciens et mettant en déroute leurs sociétés de production : Le compromis, Une page d'amour, Couleur chair. Vers 1978, l'administration mit en place, à côté de la Commission, une cellule mi-administrative, mi-privée, chargée de l'examen technique des données de production. Cette mesure a suscité très rapidement une meilleure assise des projets sur le plan économique. Connaissant les règles du jeu, les producteurs ont été amenés à mieux assurer à la fois leur propre structure ainsi que les différents apports de financement de leurs productions. Développant un meilleur professionnalisme, la mise en pratique de cette procédure a eu comme conséquence de réduire fortement le nombre de productions sans crédibilité qui menaçaient, en raison de leur fragilité, de ne pas pouvoir garantir les dépenses prévues dans les budgets.

Il ne faut pas voir la cellule technique comme une assurance absolue contre la faillite étant donné que toute production comporte une part de risque liée à son caractère de prototype. Toutefois, depuis la mise en fonctionnement de la cellule technique, on a vu se raréfier très sensiblement les accidents de production.

DES PROFESSIONNELS AU SEIN DE LA COMMISSION

Autre caractéristique des cinq dernières années : l'entrée de producteurs, d'auteurs et de réalisateurs dans la Commission de Sélection. Auparavant, composée de personnes concernées de près ou de loin par le cinéma, mais n'y oeuvrant pas directement (critiques, enseignants, juristes, responsables de laboratoire, comédiens, cinéphiles, etc ...) cette Commission s'est étoffée récemment de professionnels directement impliqués dans l'organisation des productions et de représentants au secteur économique et bancaire. L'éventail, étant plus ouvert, permet aux professionnels et à la critique d'avoir une vue plus réaliste du travail accompli. Cela exclut le risque éventuel des coteries ou "du noyautage" craint à tort par certains.

ELARGISSEMENT DES COMPETENCES

Cette ouverture à des professionnels a été complétée par l'ouverture à de nouveaux créneaux de l'audiovisuel. Alors qu'auparavant la Commission ne prenait en compte que des productions classiques du cinéma (LM de 90', CM de 12' en 16 ou 35 mm) il est à présent possible de présenter des projets de fiction sur support vidéo et destinés à d'autres diffusions que les salles : la télévision ou les cassettes par leur durée, leur structure et leur traitement (pilotes, séries de fiction ou d'animation, téléfilms).

Pour répondre à cette diversification de genres qui entraîne forcément une augmentation du nombre de demandes, le budget disponible n'a malheureusement pas suivi la même croissance. S'il y eut certaines années quelques augmentations de la dotation, (en principe limitée au taux progressif moyen de la dotation d'ensemble de la Communauté), celles-ci n'ont toutefois pas suivi l'augmentation des coûts de production combinée à une demande accrue due à cette ouverture audio-visuelle.

RENOUVELLEMENT DES FORCES CREATIVES

Si avec les moyens budgétaires impartis au cinéma, un maximum de films sont aidés chaque année, il n'en demeure pas moins que le renouvellement n'est pas assuré suffisamment par ces aides. En effet, plusieurs jeunes réalisateurs sortis des écoles et dont les travaux de fin d'étude présentent souvent de très grandes promesses viennent chaque année grossir les rangs. La répartition des aides au long métrage va en majorité aux réalisateurs expérimentés. Il ne subsiste pas assez de moyens pour aider ces jeunes à réaliser leurs premières oeuvres.

Par contre, l'aide aux courts métrages permet en partie d'assurer cette fonction de banc d'essai, d'où la nécessité de maintenir à tout prix ce secteur malgré les difficultés de diffusion. Toutefois, le passage au long métrage demeure très difficile, ce qui s'explique en partie par le risque financier que représente toute première réalisation.

Le Département et la Commission auraient, sur ce plan, à jouer d'une politique d'incitation aux productions légères en suscitant des premières oeuvres. Malheureusement, le budget actuel n'en laisse pas suffisamment les moyens pour justifier la mise en place de mécanismes nouveaux.

UNE DIRECTION DE L'AUDIOVISUEL

Cette transition du cinéma à l'audiovisuel s'est néanmoins opérée en toute logique au sein du Département compétent de la Communauté française. En effet, le secteur cinéma, auparavant dépendant d'une Direction des Arts et Lettres, s'est transformé en une Direction de l'Audiovisuel à part entière prenant par là même une importance et une cohérence plus fortes face au développement des médias. Cette adaptation correspondait parfaitement à l'évolution générale du paysage professionnel dans lequel les éléments cinéma et télévisuel se combinent de plus en plus intimement autant par montage financier de leur production que par la complémentarité des réseaux de diffusion.

UNE ORIENTATION PLUS PUBLIQUE.

L'évolution générale de ce secteur cinéma-audiovisuel en Belgique francophone a donné ces derniers mois une dizaine de longs métrages et quelques séries alliant un haut niveau culturel à des éléments très professionnels de production et des qualités plus proches du public. Qu'il s'agisse de la série Quick et Flupke issue de notre patrimoine BD, du long métrage le Big Bang de Picha en animation ou de Noces barbares s'appuyant sur un Prix Goncourt ou encore de la Vie est Belle de Lamy et Mweze, agrémenté d'une musique du très populaire zaïrois Papa Wemba, beaucoup de ces films résultent d'un travail de réflexion professionnelle en profondeur englobant les éléments de préparation, de production, de promotion et de commercialisation tout aussi importants que celui de la réalisation.

DES PERIODES FASTES

Ce n'est pas la première fois qu'une conjoncture favorable débouche sur plusieurs productions intéressant un plus large public. Une telle conjoncture n'a malheureusement pas encore assez de solidité pour s'instaurer de façon continue. En effet, si les projets politiques destinés à assurer le terrain de la production audiovisuelle dans notre Communauté n'ont pas manqué ces dernières années, aucun d'entre eux n'a malheureusement pu voir le jour; qu'il s'agisse d'une structure wallonne d'aide aux industries culturelles, d'un système national de Tax Shelter ou d'un Fonds d'aide à la production audiovisuelle ou

encore de groupes de production. Ces projets ont été discutés, adoptés sur le plan technique mais n'ont jamais pu se concrétiser pour diverses raisons relevant autant de la complexité des structures belges ayant la tutelle sur ces matières que de l'absence d'une conviction ou d'un consensus politique suffisant que de l'individualisme et du manque de perspectives collectives de la profession elle-même. Conjoncture favorable certes mais qui risque dès lors d'être suivie d'une conjoncture moins favorable tout comme à d'autres époques antérieures si des efforts concertés ne sont pas poursuivis et menés à bien.

DES GOUTS ET DES COULEURS.

L'histoire de ces vingt années fut également traversée par des modes qui ont parfois suscité des controverses vives entre les critiques chroniqueurs de cinéma et les supporteurs de certains films et de leurs réalisateurs.

Pour assurer une politique dans un secteur où le culturel et l'économique se combinent et où chaque produit sera un prototype, il n'y a pas de recette, pas de réussite assurée, il n'y a que la conjugaison de différents facteurs subjectifs, objectifs, professionnels issus des différents secteurs publics et privés concernés qui peuvent donner à notre Communauté le cinéma qu'elle mérite.

2. 1987 - UNE ANNEE CLE POUR L'AUDIOVISUEL.

a) Dans la Communauté française de Belgique.

- Le Décret et ses conséquences.

Chacun sait que le paysage audiovisuel de notre Communauté a été, en 1987, réglementé par le vote du Décret sur l'audiovisuel qui organise, entre autres, les conditions générales de reconnaissance et d'alimentation financière des chaînes communautaires. Par ailleurs, la mise en place d'une nouvelle Commission, venant succéder à l'ancienne a permis à cette instance de reprendre l'examen des candidatures des chaînes étrangères demandant une autorisation de diffusion sur notre territoire. Ces travaux, à présent très avancés, n'attendent plus qu'une décision politique pour trouver leur conclusion.

Le choix difficile qui sera fait, surtout pour ce qui concerne la télévision à péage, sera également lourd de conséquences pour le secteur de la production dans la mesure où celui-ci attend des retombées financières importantes en fonction des contributions qui seront exigées vis-à-vis de ces chaînes. Il est d'ores et déjà envisagé qu'un Fonds soit créé afin de récolter ces contributions.

- Le budget.

S'il est sans doute utopique d'attendre des pouvoirs publics de notre Communauté qu'ils puissent augmenter les budgets impartis à l'aide à la production pour atteindre le niveau du milliard considéré comme un seuil indispensable à la continuité d'une activité professionnelle suffisante, il reste toutefois nécessaire de poursuivre des travaux sur la recherche de mécanismes de financement complémentaires à cette aide publique. Ainsi la Direction de l'audiovisuel, après avoir mené à terme, avec la collaboration du Conseil supérieur, un travail sur le Tax Shelter - dont la mise en application en Belgique dépend à présent des responsables nationaux des Finances, des Affaires Economiques et du Budget, envisage d'étudier encore d'autres voies permettant d'assurer aux productions des sources complémentaires de financement. Des modèles appliqués dans d'autres pays comme la France qui a créé un institut pour le financement du cinéma et des industries culturelles, fonctionnant sous forme de garanties données par cet institut aux Banques elles-mêmes, pourraient appuyer ces travaux.

- Les films produits et les mesures favorables.

Des circonstances fastes ont permis à plus de 10 longs métrages de voir le jour cette année, et, qui plus est, de déboucher sur des succès publics pour plusieurs d'entre-eux. Ceux-ci résultent du travail réalisé au cours des ans par les producteurs et réalisateurs concernés ainsi que des efforts entrepris au sein de la Direction de l'audiovisuel. En effet, de nombreuses mesures ont été prises en accord avec les pouvoirs politiques pour améliorer les conditions de production de nos films. Sans revenir en détail sur chacune d'entre celles-ci, il est cependant utile de les rappeler afin de mettre en parallèle ces mesures avec leur aboutissement dans les productions.

En promotion : Une présence active du Département est assurée dans la plupart des Festivals belges et les plus importants festivals étrangers où sont présentés nos films afin d'accompagner au mieux ceux-ci par des actions de valorisation.

En commercialisation : La poursuite et le développement de l'action de Wallonie Bruxelles Images permet de situer plus favorablement l'ensemble des productions francophones dans les marchés.

En production et en diffusion : La conclusion de conventions particulières de coproduction de la Direction de l'Audiovisuel avec la RTBF et le CNC français a contribué à assurer le financement et la sortie de plusieurs films.

En production : La poursuite d'échanges complémentaires entre la Communauté française et la Communauté flamande, avec l'appui et l'assentiment des Commissions de Sélection a permis de renforcer la part belge de certaines productions.

- Les perspectives.

Plusieurs projets qui ont été développés les uns plus particulièrement par l'administration, les autres par la Commission de Sélection, restent en attente d'un consensus politique et professionnel pour se monter. Il en est ainsi du Tax Shelter, évoqué déjà ci-dessus, et du projet de groupes de production qui n'a pas jusqu'ici réuni l'adhésion de la profession.

Un avant-projet d'accord de coproduction belgo-suisse, suscité par l'administration avec les producteurs et réalisateurs, attend d'être adopté par les autorités nationales avant de permettre d'élargir nos possibilités de production avec ce pays.

b) Au niveau européen.

La Communauté française a, par l'entremise de ses représentants, pris une part très active dans les travaux menés au niveau européen en faveur de l'audiovisuel tant par la C.E.E., dans le programme Média que par le Conseil de l'Europe.

Le programme Média implique tout particulièrement la Belgique dans ses projets sur l'aide à la codistribution de films "Low Budget", dans ses projets de développement du secteur de l'animation : en soutenant la création au Comité belge du film d'animation, lequel devrait être à la base d'un regroupement européen, le programme média aide encore le projet EURO AIM, animé par Rudy BARNET pour la Belgique, qui tend à regrouper les producteurs indépendants sur les marchés.

Euroimage Le Conseil de l'Europe, quant à lui, a été chargé tout récemment de gérer le projet de Fonds intergouvernemental d'aide à la production et à la diffusion organisé à l'initiative de François LEOTARD. Ce Fonds devrait prochainement se créer entre une dizaine de pays européens. Les travaux préparatoires de ce projet ont été menés alternativement en France et en Belgique sous la présidence d'Henry INGBERG et de Jérôme CLEMENT.

Plusieurs rencontres professionnelles internationales ont été organisées par la Direction de l'audiovisuel durant cette même année. Parmi celles-ci une rencontre patronnée par l'UNESCO a investigué les questions culturelles liées au développement des média audiovisuels et principalement des satellites. Un colloque organisé dans le cadre du festival francophone de Wallonie, suite au sommet francophone de Québec, s'est penché sur les problèmes de diffusion entre les pays du Nord et du Sud dans l'espace francophone.

Ce colloque a favorisé le regroupement de professionnels pour qu'un dialogue concret s'ouvre entre les structures institutionnelles : C.E.E., A.C.C.T. et sommet francophone.

Enfin, la préparation de L'Année européenne du cinéma et de la télévision a fait l'objet de plusieurs réunions de travail internationales et nationales dans lesquelles la Communauté française s'est impliquée activement.

NOMBRE DE PROJETS ETUDIES PAR LA COMMISSION DE SELECTION DES FILMS EN 1987

<u>LONGS METRAGES</u>	<u>FILMS ETUDIES</u>	<u>FILMS AIDES</u>
Aide à la production	26	10
Aide à l'écriture	17	5
Aide complémentaire	1	0
Aide au gonflage	1	0
Aide à l'écriture et C.D.P.	1	0
<u>COURTS METRAGES</u>		
Aide à la production	28	7
Aide complémentaire	1	0
Aide au gonflage en 35 mm	3	1
<u>SERIES</u>		
Aide à la production	2	0
Aide à la production d'un pilote	3	1
Aide à C.D.P.	1	0
Aide à la préparation	2	1
<u>DIVERS</u>		
Aide à la production d'un moyen métrage	2	1
Aide à la rénovation de film	1	1
Aide au gonflage en 16 mm	1	1
Aide financière à une société (complément)	1	1
Aide au paiement du producteur	1	1

TOTAUX : 92

30

RECAPITULATIF BUDGETAIRE POUR 1987

LONGS METRAGES

Production : 135.000.000 F.
Ecriture : 2.900.000 F.

COURTS METRAGES

Production : 8.200.000 F.
Gonflage : 118.542 F.

SERIES

Préparation : 1.800.000 F.
Production
pilote : 1.400.000 F.

DIVERS

Production moyen métrage : 4.200.000 F.
Renovation de films : 600.000 F.
Gonflage : 100.000 F.
Aide financière : 200.000 F.
Paiement producteur : 700.000 F.

Total général : 155.218.542 F. - Aides à la préparation déjà comprises dans l'aide à la production : 9.003.000 F.

Total : 146.215.542 F.

L'ensemble des chiffres repris dans ce récapitulatif ne sont que des indications de promesses et ne reflètent aucunement des engagements comptables.

En effet, les engagements sur le budget de l'Etat de ces aides sont régies par différentes obligations de la part des producteurs et différentes étapes de contrôle de l'Administration.

Ces aides n'arrivent dès lors pas toutes à se concrétiser nécessairement.

Pour ces raisons les engagements comptables, peuvent également élargir à différentes années budgétaires.

De plus, les aides préparatoires (écriture, constitution d'un dossier de production et préparation) sont toujours incluses dans l'aide de production finale.

Il ne faut donc pas les additionner.

Tandis que les aides complémentaires ou de finition, elles, viennent en supplément des aides à la production.

LONGS METRAGES PRIS EN CONSIDERATION POUR 1987

AIDE A LA PRODUCTION

TITRE DU PROJET	REALISATEUR(S)	MAISON DE PRODUCTION	ANNEE D'ENG.	PROMESSE D'AIDE
Rue de la Bombarde (Jeune homme 52 ans ...)	Graphoui	Graphoui	1985	xxx 15.000.000 F.
Section Halte	J.M. ESTEVE	Lamy Films	1987	xxx 6.000.000 F.
Le Maître de musique	G. CORBIAU	K2 ONE	1987	xxx 10.000.000 F.
Blue Berry Hill	R. DE HERT	Man's Films	1987	x 12.000.000 F.
L'Oeuvre au Noir	A. DELVAUX	N. I. M.	1987	xxx 20.000.000 F.
Taxandria	R. SERVAIS	Iblis Films	1987	x 8.000.000 F. (24.000.000 F.en 3 ans)
Bino Fabule	R. LOMBAERTS R. TAILLON A. ROUSSELE	F. 3	1987	xxx 8.000.000 F.
Australia	J.J. ANDRIEN	Les Films de la Drève	1987	x 25.000.000 F.
Wolfgang	M.H. WAJNBERG	Wajnbrosse	1987	xxx 25.000.000 F.
L'Ete	J.M. TURINE	Image Vidéo	1988	X 6.000.000 F.

x : 1er passage (la somme indiquée est un ordre de grandeur)

xxx : 2ème passage (la somme définitive).

COURTS METRAGES PRIS EN CONSIDERATION POUR 1987

AIDE A LA PRODUCTION

TITRE DU PROJET	REALISATEUR(S)	MAISON DE PRODUCTION	ANNEE D'ENG.	PROMESSE D'AIDE
L'Etang bleu	P. ZAGALIA	Essel Films	1987	1.200.000 F.
Anton Webern	Th. KNAUFF	Les productions du Sablier	1987	1.200.000 F.
Le Fil rouge	St. LEJEUNE	Essel Films	1988	1.200.000 F.
Le Flux	A. de HALLEUX	A. J. C.	1988	1.200.000 F.
La Nuit d'avril	D. REMI	Essel Films	1988	1.200.000 F.
J'écoute	C. LAGANIERE	Iblis Films	1988	1.200.000 F.
La mort volée	A. SANDRIE	Iblis Films	1988	1.000.000 F.

LISTE DES PROJETS PRIS EN CONSIDERATION POUR 1987

TITRE DU PROJET	REALISATEUR(S)	MAISON DE PRODUCTION	ANNEE D'ENG.	PROMESSE D'AIDE
<u>SERIES :</u>				
<u>Aide à la préparation :</u>				
Les Grandes Migrations	F. LANDRAIN	Polygone	1987	1.800.000 F.
<u>Aide à la production d'un pilote :</u>				
Corentin Feldoë	R. LEBLANC	Belvision	1988	1.400.000 F.
<u>LONG METRAGE : Aide à l'écriture</u>				
Un amour comme ça	M. HANDWERKER C. VEROUGSTRAETE	Médiabel	1987	300.000 F.
C'était bien	F. SOUCHER	/	1987	300.000 F.
Victor Horta	Ch. MESNIL	Les Films de Ch. MESNIL	1987	300.000 F.
Chicago	Ch. AKERMAN	Paradise Films	1987	1.500.000 F.
L'invention Crusoë	B. PEETERS	Celluloïd Dealers	1987	500.000 F.
<u>COURT METRAGE - Aide au gonflage en 35 mm</u>				
Lavonie	W. KEMPEEERS	Studio Kamp	1987	118.542 F.

LISTE DES PROJETS DIVERS PRIS EN CONSIDERATION POUR 1987

TITRE DU PROJET	REALISATEUR(S)	MAISON DE PRODUCTION	ANNEE D'ENG.	PROMESSE D'AIDE
<u>AIDE A LA PRODUCTION D'UN MOYEN METRAGE</u>				
D'un bateau, l'autre	J.C. RIGA	Sagga Films	1987	4.200.000 F.
<u>AIDE A LA RENOVATION DE FILM</u>				
Borris Lehman	/	/	1987	600.000 F.
<u>AIDE AU CONFILAGE EN 16 mm</u>				
Un film	E. PAUWELS	/	1987	100.000 F.
<u>AIDE FINANCIERE A UNE SOCIETE (complément)</u>				
		La Phalène	1987	200.000 F.
<u>AIDE AU PAIEMENT DU PRODUCTEUR : Dominique JANNE</u>				
Le Maître de musique	G. CORBIAU	K2 ONE	1987	700.000 F.

Principaux prix obtenus par les longs métrages belges en 1987

- "Noce en Galilée." de Michel Khleifi
- prix de la presse internationale au festival international du film, Cannes mai 1987 (hors palmarès)
 - grand prix au festival international du film de San Sebastian en septembre
 - prix Cavens 1987
- "Noces barbares" de Marion Hansel
- prix Europe au festival international de Barcelone, juillet
 - prix Cloarec d'interprétation à Thierry Frémont au festival international du film de la francophonie, La Martinique novembre
- "La vie est belle" de Benoît Lamy
- masque de bronze au festival international de Taormina, juillet, pour l'interprétation féminine
 - prix de la meilleure musique festival international de Gand, octobre
 - prix de la meilleure musique festival de Sao-Paulo, octobre 1987
- "Falsch" de J-P. et Luc Dardenne
- prix SACD (Société des auteurs et compositeurs dramatiques) 1987
 - prix Fémina 1987
 - prix de la Critique au festival de Riccione, Italie, juin 87
 - prix du Club Rencontre
- "Crazy love" de Dominique Deruddere
- prix de la mise en scène festival international du film de San Sebastian septembre
 - au festival international de Gand, octobre
 - prix Joseph Plateau 86/87
 - prix du meilleur film de la saison
 - prix du meilleur film Benelux
 - prix du meilleur réalisateur
 - prix de la meilleure musique

Principaux prix obtenus par les courts métrages belges en 1987

- "Abattoirs" de Thierry Knauff - grand prix du jury
festival du court métrage d'Oberhausen
- mention spéciale au festival du film
de Turin, octobre
- prix Meuter Titra, concours "Filmer
à tous prix" octobre
- grand prix du festival du nouveau
cinéma, Montréal, novembre
- mention spéciale du jury, journées du
court métrage Média IO/IO, Namur
novembre.
- "Le sphinx" de Thierry Knauff- prix spécial du jury, festival du court
métrage, Lille, avril
- prix de la qualité au Centre National
de la Cinématographie
au festival international du film
Bruxelles, janvier
-
- "451° F, aussi" et
"Le roux et le Noir" de
Remy Delvaux - prix du meilleur film d'animation
(Ministère de la Communauté française)
- " 1, 2, 3 j'ai vu" de
Alun Halleux - prix spécial du jury
(Ministère des Affaires économiques)
- "Je parle français comme
Tarzan" de Miel Van Hoogenbemt - prix du meilleur film documentaire
(Gerbar production)
- "Le train de l'aurore" de
Laurent Jaoui - prix de la Générale de Banque
- "Adoration" de
Olivier Smolders - prix de la Sabam
- "Zig zag" de Dominique Loreau- prix de la photographie
au concours "Filmer à tout prix"
-
- "Muet comme une carpe" de
Boris Lehman - prix Meuter Titra
- "L'employé du temps" de
M-J. Ballanger et
Yves Warson - prix de la Communauté française
- "No Woman's land" de
Bernadette St Rémy - prix de la RTBF
- "Allo police" de
Manu Bonmariage - mention spéciale
- Pour l'ensemble de l'oeuvre
photographique de Annick Leroy prix de la Commission française de la
Culture de l'Agglomération bruxelloise

aux journées du court métrage de média
10/10, Namur, novembre

- "Raisons techniques" de
Jean-Luc Goossens - grand prix (Ministère de la Communauté
française)
- "Tout va bien" de
Anne Lévy-Morelle - prix du Ministère de la région Wal-
lonne
- "Point de fuite" de (
Olivier Smolders (prix de R.T.C./R.T.B.F. Namur
et (
"Le sous-marin à voiles" de (
Quentin Van De Velde (

Principales participations des films belges aux festivals étrangers

1-9 8 7

Festival international du film de Berlin, février-mars 87

- A cry for love de D. Deruddere
- Falsch de L. et J-P. Dardenne
- Compte-rendu de Benoît Peeters

Festival international du film, Rotterdam, janvier/février 87

- Genesis de Mrina Sen

Goteborg film festival (Suède), janvier/février 87

- Genesis de Mrina Sen

Festival de Wurzburg janvier/février 87

- Genesis de Mrina Sen

Festival international du court métrage de Tampere mars 87

- Gare du Luxembourg de Anne Levy Morelle
- Le compte-rendu de Benoît Peeters
- L'adoration de Olivier Smolders

Festival international des cinéastes indépendants, Philadelphie

- Le Sphinx de Thierry Knauff
- Buffer Zone de " "
- Slaughterhouse " "

Festival international du cinéma de Melbourne - juin 87

- Babel Opéra de André Delvaux

Festival international du film sur l'art, Montréal mars 87

- Les tribulations de Saint Antoine de Thierry Zéno
- Portrait du peintre dans son atelier de Boris Lehman

Festival international de Hong Kong, avril 1987

- Miroir d'ailleurs de Willy Kempeneers
- Le sphinx de Thierry Knauff

Festival international du court métrage, Oberhausen, mai 1987

- Abattoirs de Thierry Knauff

Festival international de ciné de Madrid avril 1987

- Buffer zone de Thierry Knauff

Festival national du film court, Lille, avril 1987

- Maloul fête sa destruction de Michel Khlefi
- Le sphinx de Thierry Knauff
- Come backd'Eric Dewez, IAD
- Victor Horta de Christian Mesnil
- Chatiment de Manuel Gomez
- Le compte-rendu de Benoît Peeters
- De clou à clou de Luc Jabon

Journées du film indépendant d'Augsburg, avril 1987

- Monsieur Tout Blanc de Stéphan Lejeune

Salso film et TV festival, Rome, avril 1987

- Zigzags de Dominique Loreau

40ème festival international du cinéma, Cannes mai 87

- Falsch de Luc et J-P. Dardenne (Perspective du cinéma français
(Concours Caméra d'Or))
- Noces en Galilée de M. Khleifi (Quinzaine des réalisateurs)

Jerusalem film festival, juin-juillet 87

- Crazy love de Dominique Deruddere
- Golden Eighties de Chantal Ackerman
- Falsch de J-P et Luc Dardenne

Festival international du film, Moscou, juillet 87

- Abattoirs de Thierry Knauff
 - Noces en Galilée de Michel Khleifi
- Rétrospective du forum et panorama du festival de Berlin 87
à Vienne, mai 87

- Falsch de J-P et Luc Dardenne

Festival international du court métrage, Cracovie, juin 87

- La femme de papier de M. Levie

33e festival du court métrage, Oberhausen mai 87

- Abattoirs de Thierry Knauff

Festival international du film de femmes, Montréal juin 87

- Zig Zag de Dominique Loreau

Semaine du cinéma belge à Barcelone, juin 87

- Les tribulations de St Antoine et
- les muses sataniques de Thierry Zéno

Festival annuel du cinéma juif à San Francisco, Berkley, Los Angeles, juillet /août 87

- Falsch de J-P et Luc Dardenne

Festival du cinéma à Avignon, juillet 87

- Falsch de J-P. et Luc Dardenne

Festival international de Melbourne, juillet 1987

- Babel Opéra d'Abdré Delvaux

Semaine du cinéma mondial au festival de la jeunesse à
Port au Prince, Haïti, du 6 au 19 juillet

- Un soir un train)
- Rendez-vous à Bray)
- Benvenuta) de André Delvaux
- Babel Opéra)
- Le fils d'Amr est mort de J-J Andrien
- Dust de Marion Hansel

41e festival international du film Edinburgh, août 1987

- Zig zag de Dominique Loreau

2e festival international du film, Tokyo, octobre. 87

- Noces en Galilée de Michel Khleifi

Festival international de cinéma pour la jeunesse à Gijon en
Espagne, juillet 1987

- Abattoirs de Thierry Knauff

Festival de cinéma de Barcelone, juillet 1987

- The end de Richard Olivier

41e festival international d'Edinburgh, août 1987

- Zigzags de Dominique Loreau

Festival international de Figueira da Foz, Portugal, août 87

- Le saut dans la vie de Dominique Loreau

Festival international de court métrage - Huesca, Espagne
novembre 87

- La vie est belle de Benoît Lamy
- La femme de papier de Marc Levie

Festival du film francophone de Fort de France, Martinique,
octobre novembre 87

- En compétition : "Les noces barbares" de Marion Hansel
"La vie est belle" de Benoît Lamy
"Carnaval de Ronny Coutteure

- Hors compétition : "Falsch" de Luc et J-P Dardenne
Rencontres internationales Radio T.V Milan, septembre 87

- Falsch de J-P et Luc Dardenne

Festival du film juif et israélien, Montpellier, nov. 87

- Falsch de Luc et J-P. Dardenne

Festival international du film de San Sebastian, sept. 87

Noces en Galilée de Michel Khleifi

Grazy love de Dominique Deruddere

Festival international du cinéma de Sao-Paolo, octobre 87

- Noces en Galilée de Michel Khleifi

Cycle André Delvaux à Vienne en collaboration avec l'Ambassade de Belgique - novembre/décembre 87

- Un soir, un train
- Rendez-vous à Bray
- Belle
- Benvenuta
- Babel Opera

Festival international du nouveau cinéma de Montréal
octobre /novembre 87

- Hotel particulier de Thierry Michel
- Muet comme une carpe de Boris Lehman
- Abattoirs de Thierry Knauff

Festival du film anthropologique d'Estonie octobre-novembre 87

- Des morts de Thierry Zéno

Festival international du cinéma du Caire, décembre 87

- Noces en Galilée de Michel Khleifi
- Noces barbares de Marion Hansel

Présentation de films belges par COUNCIL (International non theatrical events), Washington, décembre 1987

- Abattoirs de Thierry Knauff
- Zone surveillée d'Olivier Langlois
- Muet comme une carpe de Boris Lehman
- Ma'loul fête sa destruction de Michel Khleifi
- L'amour isocèle de Pierre Barré
- Night time d'Yves Hanchar

Festival du film documentaire et de court métrage, Bilbao
novembre 1987

- Lavomie de Willy Kempeneers
- Adoration de Olivier Smolders

Festival international de court métrage, Bonn, décembre 1987

- Abattoirs de Thierry Knauff

Principales participations des films belges aux manifestations en Belgique

1987

Festival international du film de Bruxelles, janvier 87

- Falsch de L et J-P Dardenne (section tremplin)
- La trame de C. Zaccai (" ")
- Big Bang de Picha (programme officiel) .

Festival des inédits de Mariembourg, avril 1987

- Splendeur et décadence d'un grand magasin à rayon multiples
de Richard Olivier
- L'immortel de G. Frydman
- Adoration de Olivier Smolders

Festival de Flandre - Gand, octobre 87

- En compétition : "La vie est belle" de Benoît Lamy

8e Festival du Film européen de Virton , novembre 87

- La fille de la haute dune d'Eric Stofkooper
- Le repli du temps de Gil Bauwens
- Lavomié de Willy Kempeneers
- Compte rendu de Benoît Lamy

LA COMMISSION DE SELECTION DES FILMS.

L'Arrêté Royal du 22 juin 1967 (modifié le 17/2/1976 et le 24/3/1978) qui tend à promouvoir la culture cinématographique belge d'expression française prévoit l'octroi de subventions à la production de films.

Le montant annuel de l'aide à la production cinématographique est fixé par le budget qui s'élève pour 1987 à 120 millions (1986 : 120 millions 1985 : 130 millions; 1984 : 85 millions; 1983 : 79 millions; 1982 : 69 millions; 1981 : 60 millions ; 1980 : 43 millions; 1979 : 51,5 millions ; 1978 : 56,5 millions).

Cette aide est destinée en priorité aux projets de films de fiction, d'animation et de création, à caractère belge et en version originale de langue française.

Les candidats qui sollicitent une aide pour l'écriture d'un scénario ou la réalisation d'un film, le font au moyen du formulaire de demande disponible au service films du Ministère, suite à quoi un dossier est ouvert qui sera examiné par la Commission de Sélection des films.

ROLE ET FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION :

Le rôle de la Commission de Sélection des Films est d'émettre un avis consultatif sur l'ensemble des dossiers introduits par les candidats, avis qui sera transmis au Ministre compétent qui décide de l'octroi des subventions.

La Commission, dont les membres sont choisis en fonction de leur activité spécifique dans le milieu cinématographique ou en fonction de leurs qualités particulières dans le domaine culturel, se réunit environ chaque mois.

Les réunions permettent l'examen des projets de long métrage et de court métrage au fur et à mesure de leur dépôt au Ministère, l'aide aux courts métrages étant en priorité réservée aux jeunes réalisateurs pour lesquels c'est là une occasion de se forger une "carte de visite".

Pour émettre son avis, la Commission tient compte des différents critères susceptibles de garantir la qualité du projet tels le scénario (ou le synopsis), la note d'intention du demandeur, les éléments de production éventuels, ainsi que de toute autre information jugée intéressante. Une vision à l'intention des membres de la Commission est organisée les jours de réunion, afin de permettre à ceux parmi les dépositaires d'un projet qui le désirent de montrer ce qu'ils ont déjà réalisé.

Les avis rendus par la Commission au sujet de chaque projet sont ensuite transmis au Ministre qui fait part de sa décision à l'administration. C'est après cette procédure (qui dure en général un mois) que les intéressés reçoivent la lettre qui leur indique le sort réservé à leur projet.

Pour ceux dont le projet est accepté commence dès lors un long cheminement administratif pendant lequel aura lieu un passage en cellule d'avis qui examine les données techniques des dossiers afin que soit vérifiée la viabilité économique de tous les projets de production de long métrage. Il faut après l'acceptation de l'aide compter un délai de 6 à 10 mois avant que soit effectué concrètement le premier paiement de l'aide....

LONGS METRAGESPRODUITS AVEC L'AIDE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE DE BELGIQUE.EN 1980 :

- | | |
|-------------------------------|---------------------------------------|
| - Le chaînon manquant | Picha (Pils Film) |
| - Anna Magnani | Chris Vermorcken (Pierre Film) |
| - Comme si c'était hier | Ester Hoffenberg
Myriam Abramovicz |
| - Prune des Bois | Marc Lobet (ODEC) |
| - Mama Dracula | Boris Szulzinger (Valisa Film) |
| - Bruxelles-transit | Samy Szlingerbaum (Paradise Film) |
| - Concerto pour un homme seul | S. Nicolas (Les prod. du Corbeau) |

EN 1981 :

- | | |
|--|-------------------------------|
| - Le Grand paysage d'Alexis
Droeven | J.J. Andrien (Films la Drève) |
| - 21 : 12 Piano Bar | Mary Jimenez (La Phalène) |
| - La Saga de Madiana | R. Lethem |
| - L'herbe sous le pied | P. Meyer (Inform' action) |

EN 1982 :

- | | |
|---|------------------------------------|
| - Meurtres à domicile | M. Lobet (O.D.E.C) |
| - Une femme en fuite | M. Rabinowicz (F3) |
| - Traversées | M. Ben Mahmoud (Marisa Film) |
| - Hiver 60 | T. Michel (Les Films d'Hiver) |
| - Nous étions tous des
noms d'arbres | A. Gatti (Dérives) |
| - Le lit | M. Hansel (Man's Films) |
| - Cap Canaille | J. Berto et J.H. Roger (ODEC) (F3) |

EN 1983 :

- | | |
|------------------|------------------------------------|
| - Benvenuta | A. Delvaux (La Nouvelle Imagerie) |
| - Voyage d'hiver | M. Handwerker (Films d'hiver) |

En 1984 :

- | | |
|------------------------|--------------------------------------|
| - Madame P | E. Bonfanti (Les grandes production) |
| - La moitié de l'amour | M. Jimenez (La Phalène). |
| - Jean Gina B | J.P. Ferbus (Rosebud) |
| - L'orchestre noir | S. Lejeune |

En 1985 :

- | | |
|----------------------|----------------------------------|
| - Istamboul | Marc Didden (Multimédia) |
| - Du sel sur la peau | Jean-Marie Degesves (F3) |
| - Dust | Marion Hansel (Man's Films) |
| - Vivement ce soir | Patrick Van Antwerpen (Parallax) |
| - Leila et les loups | Hainy Srouf |

En 1986 :

- | | |
|---------------------------------|---------------------------------------|
| - Genesis | Mrinal Sen (Films de la Drève) |
| - Golden eighties | Chantal Akerman (Paradise Films) |
| - Monsieur tout blanc | Stéphane Lajeune (Essel Films) |
| - Quick et Flupke | Graphoui (Casterman) |
| - La puritaine | Jacques Douillon (Man's Films) |
| - Falsch | Luc et Jean-Pierre Dardenne (Dérives) |
| - Les territoires de la défonce | Joao Correa (F3) |

En 1987 :

- | | |
|------------------------|--|
| - Big Bang | Picha (Comedia) |
| - Noce en Galilée | Michel Khleifi (Marysa Films) |
| - Noces barbares | Marion Hänsel (Man's Films) |
| - Crazy love | Dominique Deruddere (Multimedia) |
| - Gros coeurs | Pierre Joassin (Lamy Films-R.T.B.F.) |
| - Les roses de Matmata | José Pinheiro et J.P. Berckmans (ODEC) |
| - La vie est belle | Benoît Lamy (Lamy Films) |
| - Léonor Fini | Chris Vermorcken (Dulac Films) |
| - Issue de Secours | Thierry Michel (Les Films de la
Passerelle) |
| - Carnaval | Romy Coutteure (ODEC) |
| - Maldome | John Berry (Paradise Films) |
| - Le Maître de musique | Gérard Corbiau (K2 ONE - RTBF) |

COURTS- METRAGESPRODUITS AVEC L'AIDE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE DE BELGIQUE.En 1980 :

- Les pas perdus : M. André (Paradise Film)
- Les marionnettes liégeoises : M. Thomon (Films Safari)
- Jeux de plage Ch. Olivier (Paradise Film)
- Vous serez heureux R. Nedzinsky (A.J.C)
- On peut rester des heures
à regarder la mer M. Zerla (Marisa Film)
- Palais des themes G. D. Lera
- Venise C. Bideau
- Attitudes M. Blondeel
- La vie d'Artiste P. Berkowicz (Prodifilm)

En 1981 :

- Les 3 pierres : R. Lethem
- Répondez : J. Raket
- Le départ : D. Loreau et Ph. Simon
- Alephah : G. Frydman (Valisa Film)
- Platon R. Olivier (Olivier Film)

En 1982 :

- Palais des merveilles : Cl. François (Paradise Film) (*)
- Le dragon populos : Polit Film
- Souvenir à une mère : P. Pauquet (La Phalène)
- Jo Delahaut : D. Mileikowski (Milly Film) (*)

En 1983 :

- L'immortel : G. Frydman (Scarfilm)
- Le vélocidacte : M. Bommarriage (Olivier Films)
- Le baiser avalé : H. Toint (A.J.C.)
- Lis-tes-ratures G. Pirotte
- Quatre à voyager : Atelier Graphoui (*)
- Cindy, il était une foire : A.A. Lheureux (ODEC)
- Voyeur : M. Gomez (Scarfilm) (*)

En 1984

- Le saut dans la vie : D. Loreau (*)
- E Pericoloso Sporgersi : J. Van Dormael (Iblis films)
- Nuit sans souris : M. Cardyn (Iblis films)
- Belgica - Argentina : O. Langlois (Iblis films)
- Le buteur fantastique : R. Olivier (Olivier films)
- Exit : J. Van Koekenbeeck (ODEC)
- Marie Howet : M. Thomon (Safari films)
- Last cut : Atelier Image (*)
- Knopff, on ne a que soi: P. Canino (Résobel) (*)
- Diogène détective Casterman

- La femme de papier
- Hold up, carte rose et soutien gorge

M. Levie (Levie Visuals)

M. Soldani (Copie Zéro)

En 1985

- Mission dangereuse:
- Gaston Bertrand:
- Personne à l'abbaye de Forest:
- La valise de Flora:
- L'objectif:
- Séance de nuit:
- Mauvaises réponses
- That's all folks
- Une vocation
- Splendeur et décadence d'un..
- Le patient
- Merci Monsieur Robertson
- Les fumeurs de charme
- Quick et Flupke

A. Da Costa (Films du Chatelain)
 C. Vermorcken (Films Dulac)
 G. Valet (*)
 S. Vermeersch (Paradise Films)
 J.P. Ronssin (Rosebud)
 B. Pradez (Guess Productions)
 S. Rossberg (Man's Films)
 Atelier Image
 S. Zaleski (Lucifer Films)
 R. Olivier (Olivier Films)
 M. Gomez (Alter Ego)
 P. Ledoux (Sodep)
 F. Sojcher (Dream Factory)
 Graphoui (Casterman)

En 1986 :

- Le rubis
- Miroir d'ailleurs
- Le compte rendu
- Châtiments
- Horta
- La fille de la haute dune
- La mer amour

R. Van Haesebrouck (Quartz Films)
 W. Kempeneers (D. Bastin) (*)
 B. Peeters (Lucifer Films)
 M. Gomez (Scarfilms)
 Ch. Mesnil
 E. Stopfkoooper (ODEC)
 I. Willems (Donut Prod.)

En 1987 :

- Voyage
- Poupée (U-matic)
- Pixeltree three
- Zig Zag (*)
- Les figurants
- L'étang bleu
- L'architecte

M.H. Massin (AJC)
 G. Frydman (Alfred-Scarfilms)
 F. Levie (Sofidoc)
 D. Loreau
 A.A. Mlynck (AJC)
 P. Zagaglia (Essel Films)
 Graphoui

* : film distribué

En 1987 (suite)

- Lavomie
- Point de fuite
- Portrait de mon père
aquarelliste
- Le Moulin de Dodé
- Vanité
- La fabrique
- Rugby

W. Kempeneers (Studio Kemp)
O. Smolders (Iblis Films)

J.N. Gobron (Aleyon Films)
Ch. Myttenaere (AJC)
Y. Cantraine (AJC)
T. Boriello (AJC)
B. Cassiers (AJC)

LES STRUCTURES D'ACCUEIL
ET ATELIERS DE PRODUCTION AUDIO-VISUELS.

PRESENTATION

Préparant ou prolongeant l'action du Ministère de la Communauté française et de la Direction de l'Audio-visuel, les structures d'accueil d'aide à la production et les ateliers de production, ont contribué à créer une production cinématographique et audiovisuelle belge francophone reconnue internationalement, aussi bien pour ses auteurs que pour ses mécanismes d'aide publics.

- Les structures d'accueil d'aide à la production :

En tête de liste, le CBA (Centre de l'audio-visuel à Bruxelles), 10 ans d'âge, une structure d'accueil animée par Katleen de Béthune. Son pendant en Wallonie, le WIP (Wallonie Images production) cuvée 1980, animée par Christine Pireaux. Deux structures, associatives et pluralistes aux missions identiques d'aide aux premières oeuvres et au documentaire qui ont évolué avec le temps au fil du professionnalisme. Constituant souvent le chaînon manquant de la production, accumulant un savoir, une expérience, pleines de ressources dans la gestion du peu. En particulier en matière de séries où des solutions originales sont expérimentées concernant le rapport réalisateur/producteur.

Le CBA est plus orienté vers le film et le WIP vers la vidéo. Le CBA est aussi plus partagé entre les projets "porteurs" (réalisateurs connus, "co-pro" internationales) et les premières oeuvres, le WIP penchant davantage vers les premières oeuvres.

- Les ateliers de réalisation et de production.

Ces associations prennent les formes de leurs projets, de leurs images, Image-Vidéo (1977) et DERIVES (1980) sont deux ateliers vidéo. Le premier, avec Claude HAIM a misé sur les compétences techniques (10 années d'expérience), un matériel professionnel (chaîne 3/4 et 1 pouce, blue KEY, image digitale) et la répartition des projets entre 1 société commerciale (Polygone) et l'ASBL - Le second conduit par les frères Dardenne met en oeuvre les projets vidéo mais aussi films de MM et de LM (Falsch) de ceux-ci. Dérives se destine encore à de jeunes auteurs wallons et français, mettant en co-production 60% des services offerts, matériel (vidéo 3/4 BVU) et gestion de la production. GRAPHOUI (1979), un atelier et une équipe (20 personnes sous contrat et 10 free-lance en 87) de dessins animés soutenue par Marc Van de Weyer. Deux sociétés, une coopérative qui accepte des commandes (spots, pub, séries TV) et une autre qui renouvelle les techniques (en se fabriquant parfois ses propres outils) et l'esthétique des films d'animation, organise chaque année un festival international et des formations aux techniques d'animation.

Le Centre vidéo Bruxelles (1975) dit VIDEOBUS, offre ses techniques, sa coordinatrice Marianne OSTEAX et ses réalisateurs aux associations socio-culturelles tout en produisant à son initiative des oeuvres documentaires avec un point de vue d'auteur.

ALFRED, né en 1982 et conventionné en 1984 est un atelier de scénarios de films d'humour qui, sous l'influence de son animateur Gerald Frydman s'est métamorphosé en un atelier-laboratoire d'oeuvres télévisuelles du genre "science fiction".

Il vient de sortir le pilote d'une série devant être financé par le marché des télévisions.

L'AJC, à peine conventionné depuis 1985, est un atelier très bénévole de jeunes et de moins jeunes cinéastes spécialisé dans le court-métrage et la prime des aides de la Commission de sélection (la moitié des projets en 87).

FONCTIONNEMENT :

Les structures d'accueil et les ateliers fonctionnent avec des crédits publics émanant principalement de la Communauté française.

Du côté des structures d'accueil les fonds sont gérés par des Conseils d'Administration composés, outre les représentants d'institutions, de personnes choisies pour leurs compétences et leurs affinités avec le monde des images et de l'art parmi lesquelles des membres de la profession (techniciens, réalisateurs, producteurs....). Peu ou pas de pressions politiques mais des contradictions entre juges et parties (membres de la profession) auxquelles pare un fonctionnement transparent et démocratique.

15 à 20 % du budget va au fonctionnement, le reste se répartissant entre la production (70%) et la promotion/diffusion (10 à 15%). Le maximum de l'intervention est de 900.000 à 1 million de francs. Les apports des co-producteurs triplent la mise. Au CBA, depuis 1986, les recettes couvrent les frais de promotion, ce qui n'est pas encore vrai pour le WIP malgré les chiffres qui se rapprochent : 700.000 francs pour trois trimestres au CBA, 520.000 à WIP. Par ailleurs, les deux structures assurent une présence constante de la Communauté française dans les festivals à l'étranger, avec chaque année une dizaine de prix pour chaque structure.

Du côté des ateliers, ceux-ci ont en commun au-delà de leurs spécificités de s'impliquer dans la production corps (animateurs, réalisateurs, techniciens) et biens (matériel et locaux).

La bonne fin des projets d'ateliers et de structures d'accueil est généralement assurée par les ateliers eux-mêmes ou par des sociétés de réalisateurs-producteurs souvent nées pour la circonstance; rarement mais avec une régularité croissante par les structures d'accueil; plus rarement par des producteurs chevronnés : 2 projets IBLIS en 87 au CBA, un projet REVCOM à GRAPHOUI.

La plupart de ces structures ont des relations privilégiées entre elles : Dérives co-produit avec le WIP, Alfred co-produit avec le CBA, Graphouï coproduit avec l'AJC, le CBA est aidé par la Commission. Image-vidéo co-produit avec le CBA et reçoit des aides de la Commission de sélection, l'AJC co-produit avec le CBA et reçoit une aide de la Commission de sélection pour la moitié de ses projets.

Le Vidéobus, lui, est exogame.....

L'ensemble de ces structures co-produisent avec, par ordre de priorité effective, la RTBF (surtout en aides-services), les TVC (Idem) ou d'autres ateliers tels le GSARA...TVI (intervient avec le CBA dans la série sur le jeu). Elles sont par ailleurs financées globalement (CBA, Vidéobus, Image-vidéo....) par projet par d'autres pouvoirs publics (Commission française de la culture de l'agglomération bruxelloise, Région).

Les co-productions à l'échelle internationale sont rares dans l'ensemble mais importantes pour certaines structures : à WIP, des contrats avec la ZDF, Channel four, FR3 ; au CBA, des contrats avec la France (MC Havre, producteurs privés), l'Allemagne (producteur privé). A l'atelier Graphouï, des contacts avec REVCOM après Casterman et Duculot. A Image-vidéo, des contrats avec des maisons de production, FR3, A2 en France et Channel 4 (1 production). A Derives des contrats avec des maisons de la culture en France.

PRODUCTIONS - TYPOLOGIE

88 productions aidées en 87 par les ateliers et structures d'accueil. Des MM et des CM avec un nombre plus important de vidéos que de films (53 contre 35). Effet de la légitimation de ce support auprès des auteurs, ce qui est une particularité belge francophone, mais aussi effet des décisions des pouvoirs publics en matière de convention d'ateliers et d'équipement.

Une production sur deux est une première oeuvre (47 sur 88), une sur trois est l'oeuvre d'une femme.

Trois productions sur cinq sont du documentaire (56).

Près de la moitié d'oeuvres d'auteurs confirmés (41) qui choisissent ces structures ou s'en accomodent pour des projets plus expérimentaux, ayant souvent la forme du documentaire. Si l'on sait que les premières oeuvres et le documentaire rentrent dans la mission des structures d'accueil et les premières oeuvres dans la mission des ateliers en général, il apparaît que la part des lères oeuvres est bizarrement et relativement réduite alors que celle qui est faite au documentaire est plus largement majoritaire. Pour les premières oeuvres, cela tient peut-être à ce que les "pépinières" d'auteurs sont travaillées par un courant visant à asseoir professionnellement ces structures d'aide et de production, lesquelles tentent de trouver un équilibre entre des lères oeuvres et des projets soit plus commerciaux, soit portés par des auteurs déjà reconnus.

En ce qui concerne le documentaire, son succès tient certes à un genre qui a inspiré et continué à inspirer en Belgique francophone à tout le moins les générations des 60, 40, 30 et 20 ans mais aussi à l'adéquation de ce genre avec les moyens (dérisoires) offerts.

- Illustration :

Dans *Allo Polica*, une co-production RTBF Charleroi / CBA (apport en liquide : 500.000), Manu Bonmariage met sa caméra à la place de policiers découvrant, non sans impuissance, les désordres ordinaires d'un quartier pauvre à Charleroi et restituant ces agents non à leur fonction mais à leur qualité d'hommes. Au spectateur en plus la richesse de la langue et la force fictionnelle de certaines situations. Avec Mary Jimenez, des images fortes et émouvantes qui se taisent pour mieux parler du Pérou et de rites ancestraux dans un film appelé *Fiestas*, une co-production Celluloid dealers et CBA (apport en liquide : 631.000) . Ou encore *Lavomie* de Willy Kempeneers, cet auteur wallon de dessins animés dont WIP a découvert puis soutenu et produit l'ensemble de l'oeuvre.

Comme premières oeuvres, deux vidéos de femmes : *No Woman's land*, de Bernadette Saint Remy, une coproduction Dérives/CBA (apport en liquide : 500.000) sur la vie d'une camionneuse qui n'a rien à voir avec Duras, et " *Lettre à Jean-Luc*" de Claudine Delvaux, une co-production Dérives/WIP (apport en liquide : 660.000) qui renvoie à l'esprit d'enfance, celui de Godard bien sûr, mais aussi celui de Claudine Delvaux et les enfants..... (montré à Paris au festival des Cahiers du Cinéma). Ou encore le film un peu austère de Michel Jean Bellenger et Yves Warson une co-production Talisman films/CBA (aide à la finition : 250.000) sur le libraire bruxellois "MERCIER" où "l'employé du temps" devient l'objet d'un conte philosophique auquel participent ses proches et amis.

Après "Sphynx", Thierry Knauff signe avec "Abattoirs" (une co-production les Productions du Sablier/CBA (apport-liquide : 500.000) un document qui, par l'économie et la dialectique exacte de ses images et de ses sons fait naître une émotion en deça et au delà du figuratif.

Quant à Boris Lehman, il poursuit un itinéraire très personnel avec "Muet comme une carpe", co-produit avec le WIP (apport en liquide : 470.000) et la ZDF Films où l'auteur dissèque avec humour, cruauté et jouissance les rapports d'une cuisine à sa culture.

Quelles que soient ces oeuvres, premières, secondes ou troisièmes, le fil du talent et du professionnalisme les traverse parfois, souvent, assez que pour ne pas ranger l'ensemble du côté des productions amateurs ou "éducation permanente".

Pour beaucoup, ces structures d'accueil et ces ateliers auront été d'abord des pépinières et des accélérateurs de particules de la création de par la qualité, la permanence relative et l'ouverture du milieu. Elles auront été ensuite des passerelles en vue de permettre aux auteurs d'accéder à la fiction et à des productions plus "commerciales" ou impliquant des moyens plus importants. Avec le risque parfois, pour certains réalisateurs, de s'attaquer à des projets trop ambitieux ou qui méconnaissent leurs vrais talents.

A cet égard, les structures d'accueil et leur conseil d'administration ont parfois joué un rôle modérateur qui n'a pas toujours été apprécié par les auteurs.

Le seul vrai problème de ces associations, c'est l'exiguité et la stagnation de leurs budgets, particulièrement en ce qui concerne le LM et le MM documentaire (de 800.000 à 1 million maximum par projet) et en ce qui concerne les projets de mini-séries impliquant de par les co-productions internationales des conditions techniques et de financement que l'accumulation de l'expérience ne suffit pas à combler.

PERSPECTIVES :

- maintenir et soutenir des lieux de création et de premières oeuvres en vue de contribuer au foisonnement et à la diversification des oeuvres cinématographiques et audiovisuelles.

- créer du sens et des formes à partir d'une pauvreté de moyens, dans l'esprit de "Filmer à tout prix", en sachant cependant qu'il y a un seuil en deça duquel on ne peut produire en 88 : il faut assurer un minimum de droits et de rémunération aux techniciens, aux réalisateurs et aux auteurs.

Ce qui implique une plus grande rigueur dans le choix des projets, un accompagnement plus exigeant dans toutes les étapes de la réalisation et de la production, sur le plan esthétique, technique et de financement.

- atteindre son public "à tout prix" dans les termes développés par André Delvaux et Eric Van Beuren lors de "Filmer à tout prix n° 2". Ce qui veut dire concevoir, réaliser et produire avec les yeux du public ciblé ou le plus souvent de ses "représentants" : soit pour le CM, une salle, une émission télé; pour le MM, une émission télé, le réseau vidéo-cassette...

Ou encore créer des projets "plus grand public" avec de jeunes auteurs ou avec des auteurs confirmés s'associant à de jeunes auteurs.

- Miser sur une insertion régionale : recherche des auteurs et des projets, recherche de partenaires et d'alliés "naturels" au niveau de la co-production : centres régionaux RTBF et TV privées, TVC, ateliers....., et de la diffusion, outre les précédents : écoles, médiathèque de la Communauté française de Belgique, distributeurs, exploitants, festivals, associations culturelles....
Avec une attention toute particulière à la télévision : en vue de travailler avec la télévision sans travailler pour la télévision...

- Développer sur la scène internationale et communautaire un travail plus sectoriel, avec des instruments adéquats. Le dessin animé est un genre et il fait vivre des gens, une industrie. Une enquête des filières dans la Communauté française le dit (G. Vandebulcke et Michel Jaumain) et une association internationale va se créer. Le documentaire, c'est notre mémoire et notre sensibilité de spectateur. Il fait aussi vivre des gens et une industrie. Une enquête de marché va le dire en Belgique francophone, après la France : des projets d'étude, (G. Vandebulcke et Michel Jaumain) et de vidéo (Vidéobus) existent. Une association internationale est en voie de création. Un botin de la distribution va être créé.

TABLEAU SYNTHETIQUE DES PROJETS AIDES PAR LES STRUCTURES D'ACCUEIL

ET LES ATELIERS DE PRODUCTION AUDIO-VISUELS.

Projets examinés	Projets aidés en 16MM - V	LM	MM	CM	Séries	Aide à l'écriture	Aide à la diffusion	Terminés
<u>CBA</u> Centre audio-visuel à Bruxelles, structure d'accueil	11 films 16MM.	-	6	-	4 (x6')		1	11
<u>WIP</u> Wallonie Image production Structure d'accueil	1 film 16MM. un 35 MM. et 14 vidéos	-	6	2	6 (x6')	2		11
<u>DERIVES</u> Atelier vidéo et film	un 35 MM et 6 vidéos	-	6	1	-			6
<u>ALFRED</u> Atelier du scénario			1		1 pilote de 7'			2
<u>GRAPHOUI</u> Atelier de dessins animés	14 films dont dix 16 MM		1	9	4 n° pour 2 séries (35 MM)			13
<u>VIDEOBUS</u> Atelier vidéo au service des associations socio-culturelles	13 vidéos		6	1	6 (x9')			3
<u>IMAGE-VIDEO</u> Atelier vidéo et de sous-traitance	20 vidéos	1	5	6	2 pilotes 6 (x26')			8
<u>AJC</u> Atelier d'entraide entre jeunes cinéastes	8 films dont trois 35 MM		2	6				
	35 MM 16 MM VIDEOS							
TOTAL	9 26 53	1	32	27	28			54